



Mérignac, le 14 avril 2020

## Covid-19 – Allocution du Président de la République

Dans son allocution du 13 avril 2020, le Président de la République Emmanuel Macron, a annoncé le **prolongement du confinement face à l'épidémie du coronavirus jusqu'au 11 mai prochain**. Il a ordonné le maintien strict des règles de confinement et dans la mesure où celles-ci seraient respectées, la reprise de nos activités sera envisagée.

Les règles de confinement ont donné des « résultats encourageants » dans la lutte contre le virus, mais « ce n'est pas le moment de baisser la garde ».

À ce titre, **le R.O.F. réitère sans ambiguïté, le maintien de la fermeture des cabinets d'ostéopathie jusqu'à nouvel ordre**.

La participation à l'effort national demeure avant tout un devoir citoyen. À travers la responsabilité de chaque ostéopathe, c'est la crédibilité de la profession d'ostéopathe qui est engagée.

**Le confinement le plus strict est donc prolongé jusqu'au 11 mai. Cette date ne sera possible que si et seulement si nous demeurons civiques et responsables.**

Durant les quatre prochaines semaines les gestes barrière doivent être impérativement respectés. Ceux-ci, nous vous le rappelons, débutent par « le maintien à distance ».

**La sécurité des patients et des concitoyens n'est pas négociable. Nous n'avons absolument pas le droit ni la liberté de remettre en cause cela.**

D'ici cette prochaine échéance, nous serons à même d'entrevoir les issues que seule notre discipline individuelle et collective aura méritée.

Comme nous l'avons déjà énoncé le 16 mars dernier, **il est plus que nécessaire que nous fassions preuve d'esprit solidaire et de sens des responsabilités afin de participer au ralentissement de la propagation du virus.**

Conscient des contraintes pratiques, administratives et pécuniaires inhérentes à cette situation exceptionnelle, en plus des décisions qu'il a prises, **le Gouvernement continuera d'œuvrer pour une mise en place d'une participation plus solidaire de la part de tous les acteurs économiques, et saura nous orienter vers un accompagnement matériel nécessaire à la reprise de notre activité.**

Le R.O.F., durant les 4 premières semaines de confinement a déjà interpellé les pouvoirs publics sur différents aspects : renforcement de l'effort financier du secteur assurantiel, incitation aux aménagements calendaires des divers prélèvements de charges,

Dans l'attente de mesures complémentaires, il est impératif que l'ensemble de la profession participe sans faille à la lutte contre l'expansion du Covid-19. Il s'agit d'une obligation sanitaire.

Le 16 mars dernier, le Registre des Ostéopathes de France invitait tous les acteurs du paysage ostéopathique français à parler d'une même voix. Le R.O.F. persiste, malgré le mutisme et l'inaction de certains d'entre nous, dans la volonté d'unifier nos forces, notre position face à une crise sans précédent.



Viendra ensuite, le moment où l'ostéopathie devra faire l'indispensable constat des lacunes accumulées durant les années passées, et s'imposer un nécessaire plan de structuration pour son avenir.

“Chacun est seul responsable de tous” Antoine de Saint-Exupéry.

Ensemble portons l'avenir de l'ostéopathie !

Le Conseil national du Registre des Ostéopathes de France.